



# COMPTE RENDU REUNION Présentiel + Visio-conférence Du 03 février 2025

## Membres présents :

Franck Fouque – CDE 41– Le Haras du Parc  
 Christian Sizabuire - Centre Equestre de Blois  
 Sandra Régent - Les Ecuries de Chouzy  
 Arnaud Régent - Les Ecuries de Chouzy  
 Joris Gaultier – Les Ecuries du P'tit Galop  
 Laura Crosnier – Les Ecuries de Lancôme  
 Florence Burban – CE de La Fouasserie  
 Jessika Aleksander – Parc équestre de la Jouannière  
 Isabelle Villette – Ecuries de St Eloi  
 Valérie Meixeiro - Ecuries de la Colinière  
 Liska Obermeyer – Ecuries du Vendômois  
 Jean-Baptiste Dupont – Haras de la Vallée  
 Agnès Moreau – PC St Gervais  
 Céline Delarue – PC St Gervais  
 Agnès Jarno – Ecuries Vineuil Jump  
 Mathilde Pinon – Mathy Horses

**Invités** : Emma et Elora (Haras des Châteaux), Florence Thiry ODC, Geoffrey Conti (Vineuil Jump), Mariska Dubreuil (PEJ)

**Visio** : Marion Ansart (CEB), Ségolène Broband (Naveil Equitation), Caroline Quéval (Haras des Châteaux)

**Excusés** : Martine Mauchien, Emmanuelle Bourreau, Anaïs Cottereau

## 1<sup>er</sup> point : préparation de l'Assemblée Générale électorale du CDE-41

- La date de l'assemblée générale électorale du CDE-41 étant fixée au **24 mars 2025**, le président Franck Fouque présente le rétro-planning conformément établi par les statuts fédéraux :
  - J- 50 = 2 février 2025 : Proclamation de la date de l'AG électorale
  - Au plus tard J-48 = 4 février 2025 : Communication de la date des élections, la date limite de dépôt des listes de candidatures à la présidence et au Comité directeur, des conditions de candidature et des modalités électorales.

⇒ 22/01/2025 : affichage de toutes les informations et tous les documents nécessaires sur le site <https://equitation-41.ffe.com/> rubrique « Vie du comité »

⇒ 01/02/2025 : dépôt à La Poste des courriers règlementaires pour diffusion des modalités de vote à tous les adhérents participant au vote, en vertu du listing officiel fourni par la FFE

- **Au plus tard J-25 = 27 février 2025 : date limite de réception des listes de candidats et professions de foi au siège du Comité départemental**
  - ⇒ **par lettre recommandée à :**  
**CDE-41, c/o CRE CVL – parc équestre fédéral 41600 LAMOTTE BEUVRON**
  - ⇒ **OU remise en main propre et contre reçu à**  
**Franck Fouque, président du CDE-41**
- **Entre le 28 février et le 03 mars 2025 :** Vérification des listes des CDE par la commission de surveillance du **CRE CVL**
- **J-20 = 4 mars : arrêt des listes des candidats** validation des listes de candidats par la commission de surveillance du **CDE-41**  
Envoi des listes validées et des professions de foi des candidats à la **FFE**
- **11 mars 2025 : envoi de la convocation, des listes et professions de foi aux membres de l'Assemblée générale et bulletins de vote.**
  - ⇒ **par courrier uniquement avec enveloppe retour pré-affranchie**
  - ⇒ **en vertu des coordonnées figurant sur le listing transmis par la FFE (pour rappel, les membres de l'Assemblée générale sont les dirigeants de clubs actifs au 31 août 2024 ET ayant renouvelé leur adhésion fédérale au plus tard 3 semaines avant l'envoi des convocations, soit le 18 février 2025)**
- **12 mars 2025 : ouverture du scrutin (début du retour des bulletins de vote par courrier) et ouverture de la campagne électorale**
- **J -1= 23 mars 2025 : Fin de la campagne électorale**
- **J = 24 mars 2025 : Assemblée Générale 1**
  - ⇒ **possibilité de vote en présentiel ½ heure avant l'ouverture du scrutin et UNIQUEMENT avec les bulletins de vote reçus par le courrier officiel du 11 mars.**
- **J +7 = 31 mars 2025 : Assemblée Générale 2 en cas d'absence de quorum lors de l'AG 1 :** dépouillement des résultats des Assemblées générales par la commission de surveillance des opérations de vote du CDE-41
  - ⇒ **même principe**

### 2ème point : Questions diverses

- 2 candidatures à la présidence du CDE-41 sont annoncées : Jean Baptiste Dupont du Haras de la Vallée et Agnès Moreau, secrétaire générale actuelle du comité.

Plusieurs tentatives de consensus ayant échoué, il devrait être présenté 2 listes pour constituer le nouveau comité directeur du département.

⇒ Jessika Aleksander soulève qu'il n'est plus possible que la secrétaire actuelle se charge de la mise en œuvre des opérations précitées d'envoi des convocations et bulletins de vote aux membres de l'assemblée générale.

⇒ il semble difficile d'imposer cette mission à quel qu'autre volontaire puisque les listes de candidats à ces élections ne sont pas encore officielles.

⇒ Il est décidé, comme les statuts le prévoient d'avoir recours à un huissier pour pallier à toute suspicion.

3<sup>ème</sup> point : Sport sans violence

- Sandra Régent, référente auprès du SSV 41 pour l'équitation, remet des banderoles à afficher au long des carrières pour communiquer largement sur ce mouvement.

**FIN de REUNION à 21h30**

Contacts:

Franck Fouque 06 23 48 00 70